canton de vaud

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

unisanté
Centre universitaire de médecine générale et santé publique · Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Centrale téléphonique des médecins de garde (CTMG) devient la Centrale santé et répond au 058 6 116 116

Dès aujourd'hui, la Centrale téléphonique change de nom et de numéro. Plus facile à mémoriser, la nouvelle identité correspond à l'activité actuelle de la centrale, soit évaluer l'état de l'appelant et lui donner des conseils en cas de problème de santé. Les activités se poursuivent sans modification ni interruption. Aucun appel ne sera perdu : les anciens numéros restent provisoirement actifs et seront redirigés. La Centrale santé sert toujours les cantons de Neuchâtel et Vaud.

Le nom et le numéro changent, mais le service continue : dès ce jour, l'ancienne Centrale téléphonique des médecins de garde, désormais appelée Centrale santé, répond aux appels de la population sur un nouveau numéro commun aux Cantons de Vaud et Neuchâtel, le 058 6 116 116.

Faciliter l'accès au service

Court et facile à mémoriser, le nouveau nom et le nouveau numéro visent à simplifier l'accès de la population aux prestations de la centrale. Quant au préfixe 058, intégré dans les forfaits téléphoniques usuels, il permet de diminuer les frais à la charge des utilisateurs sans augmenter les coûts à la charge des cantons, tout en respectant les règles en vigueur au niveau fédéral et européen.

Un rôle clé dans le système de santé

Ce changement reflète l'évolution des activités de la centrale, héritage de la création en 1961 d'une ligne téléphonique par et pour la garde médicale. Disposant d'un numéro centralisé depuis 2005, la centrale traite aujourd'hui quelque 160'000 appels annuels et a fait les preuves de sa qualité et de son utilité. Lieu de conseils et d'orientation, elle représente l'une des portes d'entrée dans le système de santé 24/24, 7/7 pour les populations vaudoises et neuchâteloises. Les réponses sont assurées par des régulateurs sanitaires, au bénéfice d'une formation infirmière. Toute l'équipe, toujours rattachée à Unisanté, poursuit ses activités.

« En matière d'urgences et de besoins de santé sans risque immédiat pour la vie, cette centrale joue un rôle essentiel, rappelle Roger Nordmann, conseiller d'Etat en charge

du Département de la santé et de l’action sociale. Les premiers interlocuteurs restent le médecin traitant ou la pharmacie, mais en cas de non-réponse, ou le soir, le week-end ou pendant les vacances ou, lorsque le patient n’a pas de médecin, un appel à la centrale permet d’obtenir des conseils de santé ou d’être orienté vers la prise en charge la plus adaptée. Il est recommandé de ne pas se rendre aux urgences avant d’avoir contacté d’abord son médecin, son pharmacien, ou la centrale ».

Synergies et sécurité

La centrale est basée à l’Alarm Receiving Center (ARC) dans le bâtiment de l’ECA à Lausanne, ce qui permet des synergies avec des entités comme le 144, la police ou les pompiers. Elle collabore avec plusieurs services de garde, comme les médecins, les médecins-dentistes, ou les pharmacies, et peut également solliciter des équipes mobiles d’urgence ou orienter vers des permanences, par exemple. Elle répond également aux alarmes Secutel.

Tous les moyens techniques et humains sont mis en œuvre pour assurer une continuité sans heurt du service. Des garde-fous, comme une redirection depuis l’ancien numéro, permettent d’assurer qu’aucun appel ne se perde.

Bureau d'information et de communication de l'État de Vaud

Lausanne, le 02 novembre 2026

DSAS, Roger Nordmann, conseiller d’Etat, 021 316 50 49
DSAS, Julie Legault, directrice Urgences et préparation aux crises, Direction générale de la santé, 079 783 25 89
Jean-Jacques Monachon, chef du Département urgences et santé communautaires, Unisanté, 078 845 16 91
Valérie Gianoli, cheffe du service de l’emploi (SEMP), 032 889 68 12